

Projet de l'année 2024/2025 Création d'un FAB LAB à la Malassise

Madame, Monsieur,

Notre établissement œuvre au quotidien à l'amélioration des conditions de réussite et d'épanouissement des élèves qui lui sont confiés.

Les enseignants de Technologie, de Sciences Numériques et Technologie et les enseignants des spécialités Sciences de l'Ingénieur et Numériques Sciences Informatiques travaillent à la création d'un Fab Lab (laboratoire de fabrication).

La réalisation de ce projet amitieux permettra d'atteindre différents objectifs :

- Mettre à disposition des usagers (élèves, enseignants, entreprises) des équipements et outils modernes pour créer, fabriquer, manipuler et donner vie à leurs projets
- Permettre aux élèves pensionnaires de participer à des ateliers le mercredi après-midi
- Permettre aux élèves des écoles primaires du territoire d'utiliser les équipements

Nous sommes aujourd'hui à la recherche de nouveaux contributeurs pour soutenir ce projet qui nous tient particulièrement à cœur et dont nous souhaitons la concrétisation durant l'année scolaire 2024/2025. C'est pourquoi nous nous adressons à vous et à votre générosité pour nous aider à équiper le Fab Lab en découpeuses et graveuses Laser, en thermoformeuse, en thermoplieuse, imprimantes 3D, ...

Nous faisons appel à vous pour nous aider via une participation financière, du montant que vous souhaitez.

En espérant que notre sollicitation reçoive un appel favorable de votre part, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de nos meilleures salutations.





- Pour les entreprises, la réduction d'impôt est de 60% dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires HT.
- Si vous êtes assujetti à l'impôt de solidarité sur la fortune, vous pouvez bénéficier d'une réduction de l'IFI (ex-ISF) égale à 75% des versements effectués au profit des fondations reconnues d'utilité publique, dans la limite de 50 000 €.
- En faisant un don, vous choisissez d'affecter une partie de vos impôts à des investissements qui concourent à la mise en oeuvre de notre projet en offrant à nos enfants de vivre et d'étudier dans les meilleures conditions.
- Règlement par chèque à l'ordre de la "Fondation de la Salle", adressé à La Malassise. Un reçu fiscal vous sera envoyé dans un second temps.